

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 9 (1936)
Heft: 10

Artikel: Le retour à la terre en suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

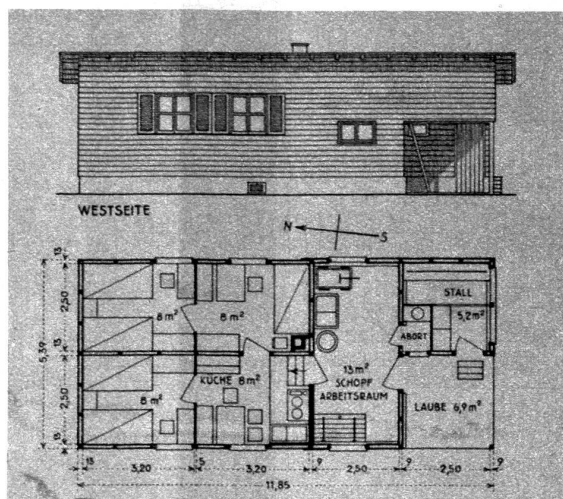
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

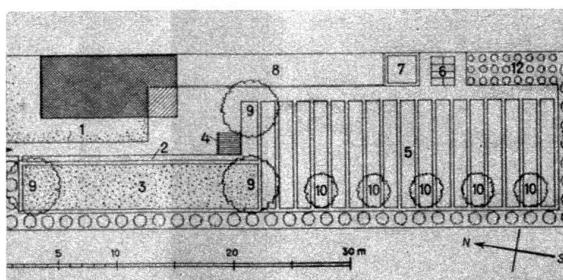
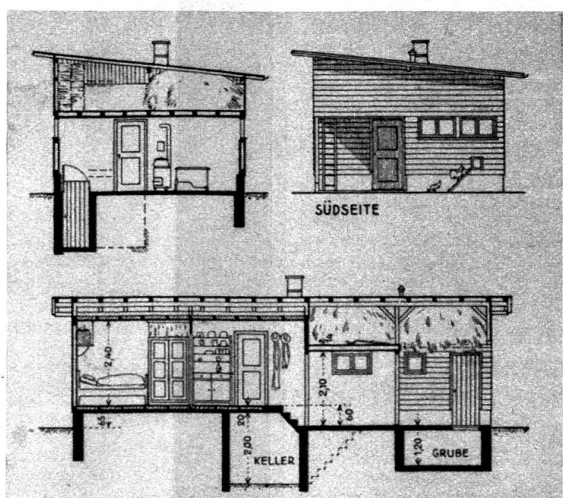
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE RETOUR A LA



1er prix : G. Haug, architecte, Schaffhouse.

Les principaux locaux sont disposés de la façon la plus économique, avec des dimensions minimales, d'où un rendement maximum. L'entrée par le hangar, ainsi que l'accès à la cave correspondent bien au caractère modeste de la construction. Le couvert avec l'entrée est également prévu. Il serait préférable de séparer du hangar la baignoire installée dans celui-ci. Grâce à l'habile disposition de locaux bien proportionnés, ce type de maison donne l'impression d'une bonne habitation, malgré l'exiguïté des locaux.

Au point de vue constructif et esthétique, le résultat est excellent. Le cube de construction de 125,5 mètres cubes (habitation) plus 91,9 mètres cubes (dépendances) est favorable. La maison répond pleinement au problème posé par le programme. Elle permet la création d'un type standardisé. L'aménagement du jardin est bien étudié.

Il a fallu une longue période de crise et de chômage pour démontrer que la terre nourricière demeurera toujours le dernier refuge de l'homme dans sa lutte pour le pain quotidien.

En temps de prospérité industrielle, tout afflue à la ville, les campagnes se dépeuplent, le paysan quitte le dur travail des champs pour profiter du gain facile de l'usine. Viennent les temps difficiles et l'on s'aperçoit que la pauvreté du cultivateur est cependant bien préférable à la déprimante oisiveté du citadin chômeur. Faire profiter ce dernier des avantages du premier, tel est le programme qui a présidé à l'élaboration du concours ouvert au début de 1935 par **l'Union suisse pour l'amélioration du logement**, pour l'obtention d'un plan de maison qui répondrait à cette conception nouvelle. L'Union suisse, qui représente la presque totalité des sociétés coopératives d'habitation ayant un caractère d'utilité publique, a quelque peu hésité à s'engager dans cette action qui semblait contraire aux intérêts de ses mandataires, mais, tout bien pesé, elle a dû se rendre à l'évidence en constatant qu'il s'agissait d'une tâche nouvelle qui répond à des besoins réellement nouveaux.

A la suite du concours, l'Union suisse a publié une brochure qui vient de paraître¹ et dans laquelle sont consignés les meilleurs plans, le programme de concours, le rapport du jury et deux articles particulièrement intéressants du prof. Hans Bernouilli, architecte et du prof. Dr Mangold, de Bâle. Le premier parle en urbaniste et technicien, le second en économiste et sociologue. Tous ceux qui lisent l'allemand tireront profit de cette brochure. Nous reproduisons ci-contre les projets primés en premiers rangs.

Une preuve de la nécessité d'une action dans ce domaine est

¹ S'adresser Case postale 108, Zurich 17.

TERRE EN SUISSE

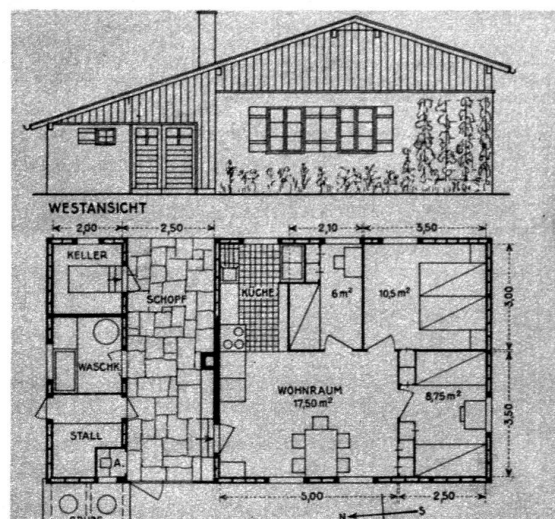
fournie par le concours ouvert également cette année à Genève où le Département des travaux publics, en collaboration avec plusieurs sociétés (entre autres la Société genevoise pour l'amélioration du logement), a posé le même problème en cherchant à l'adapter aux conditions locales. Voici les termes mêmes du programme :

Ces maisons sont destinées à faciliter l'existence de chômeurs partiels ou de personnes ayant un revenu insuffisant. La culture des légumes et des fruits et l'élevage des poules, lapins, etc., doivent permettre aux habitants de ces maisons de parfaire, dans une certaine mesure, les subsides ou pensions insuffisants. L'hygiène de ces maisons ne doit pas être inférieure à celle des appartements dans lesquels sont actuellement logées ces catégories d'habitants.

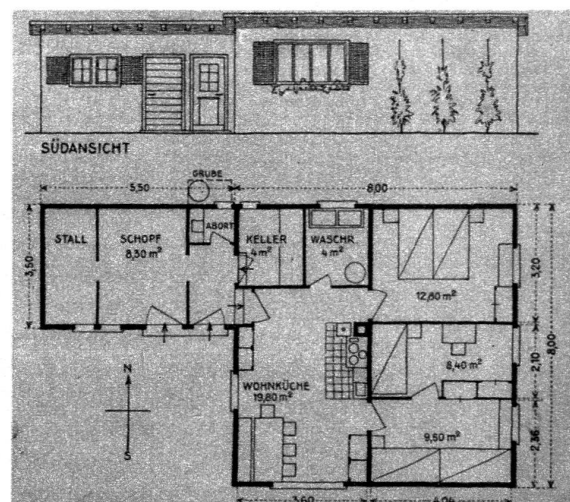
Le résultat de ce dernier concours, que nous publierons dans un prochain numéro, a montré une compréhension moindre du problème que celle de nos Confédérés alémaniques, ce qui s'explique par la mentalité très citadine des Genevois. Il semble donc que nos pouvoirs publics pourront tirer également profit du travail de l'Union suisse.

En conclusion, quelle que soit la tournure des événements dans le domaine économique, et même en cas de diminution du chômage, il est du devoir de tous, ouvriers et chefs d'industries, sociétés privées et pouvoirs publics, de **tenir compte des leçons de la crise et de chercher le chemin du retour à la terre.**

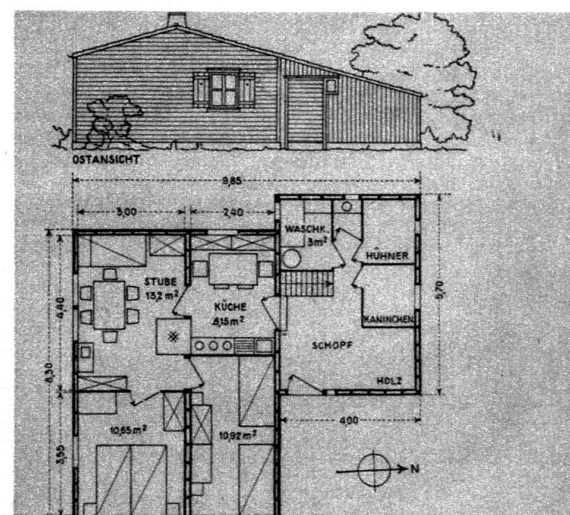
Quelques-uns ont compris ce devoir et ont agi, et les résultats sont remarquables. Cependant il faut généraliser cette action et tenter tout au moins une première réalisation du magnifique programme proposé par l'Union suisse pour l'amélioration du logement.



2^{me} prix ex aequo : R. Ochsenbein, à Hausertal. La remise traversant la construction et séparant l'habitation des dépendances est bien dans l'esprit du programme et donne un plan très utilisable. Le détail n'est pas à la hauteur des dispositions générales.



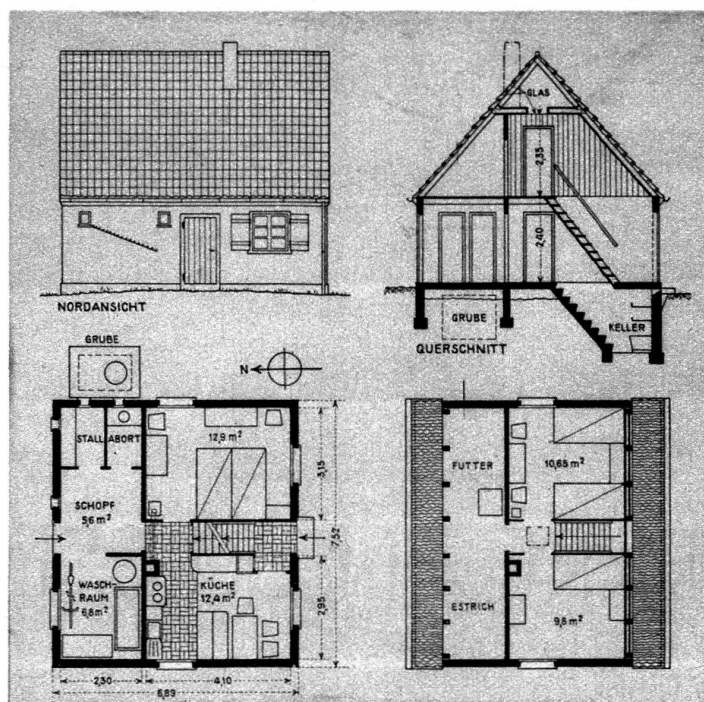
2^{me} prix ex aequo : J. Stöcklin, architecte, Bâle. Le plan est aménagé selon la conception primitive, mais bien campagnarde, d'une grande cuisine avec de petites chambres à coucher. Même la buanderie est dépendante de la cuisine. L'accès à la cave, aux W.-C. et à la remise est correctement disposée sur l'entrée. Cette proposition semble bien utilisable pour les conditions exigées par le programme.



3^{me} prix : O. Peter, ét. architecte, St-Gall. Les locaux sont disposés dans une forme simple, en tenant compte de la séparation entre locaux d'habitation et dépendances. L'accès par la remise, comme seule entrée, est bien développé. Les surfaces entre la cuisine et la salle commune sont mal équilibrées. Le plan général est compliqué par le décalage des deux groupes de locaux. L'aspect satisfaisant est à mentionner.

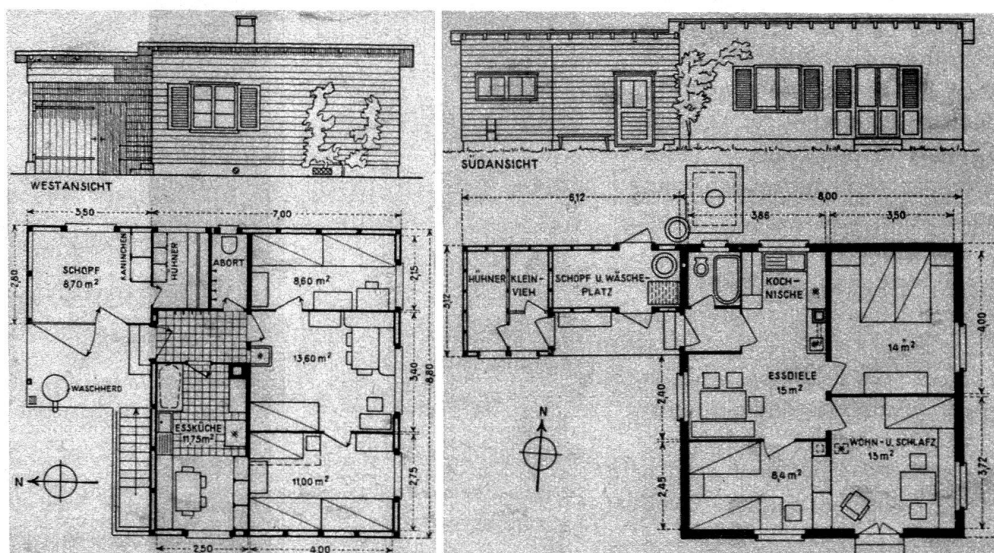
3me prix ex aequo : E. Schweizer, architecte, Thoune.

Bonne combinaison des locaux. Le tambour d'entrée est superflu : conception trop urbaine. Bonne utilisation du pignon. Le mode de séparation entre locaux d'habitation et dépendances permettrait une construction plus légère de ces dernières.



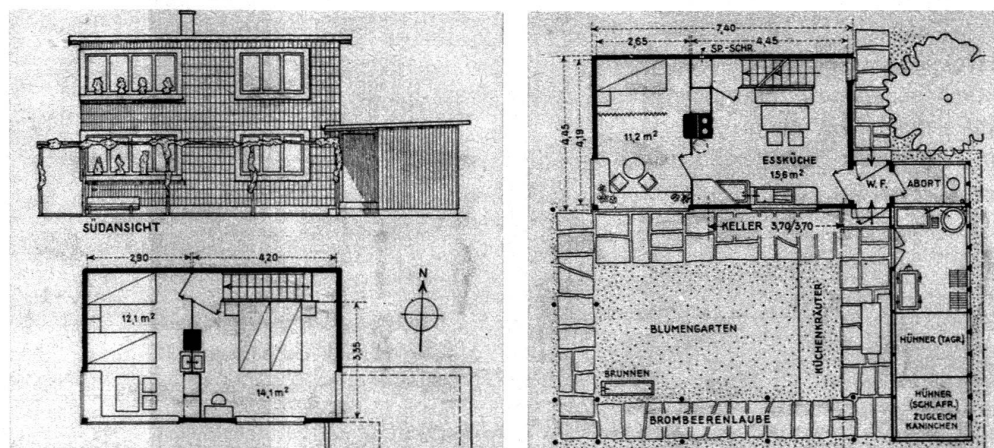
3me prix ex aequo : H. Gasser, architecte, Gümligen.

Le projet développe bien le programme : cuisine, salle à manger, dans laquelle la partie laboratoire et la table des repas sont bien répartis. Bonne liaison avec les chambres à coucher dont la principale est utilisable comme chambre de travail. Le fourneau devrait être chauffable de la cuisine. L'entrée avec couvert, lessiveuse en plein air et remise sont bien étudiées. La descente de cave est moins heureuse.



4me prix ex aequo : Buhler & Sommerfeld, architectes, Winterthur.

Le groupement des locaux est bon au point de vue de l'usage et de la construction ; par contre, les dimensions sont exagérées. Il faut mentionner particulièrement l'entrée très favorable, la forme de la cuisine, avec une bonne disposition du laboratoire et de la table des repas.



4me prix ex aequo : M. Piccard, architecte, Zurich-Lausanne.

Bonne disposition des locaux avec chauffage économique. Salle commune et chambres à coucher confortables. L'emplacement de la table des repas est moins favorable et le tambour d'entrée, avec ses quatre portes, est défavorable. Bonne relation des dépendances par rapport à l'habitation. Les premières sont bien proportionnées et extensibles. La maison a une silhouette simple et facile à construire. La conception trop urbaine est en contradiction avec le programme.